



Les jeunes généralistes livrent leur analyse

Paris, 29 novembre 2017. La Cour des comptes a dévoilé ce matin un rapport sur l'avenir de l'Assurance-maladie. **ReAGJIR, le syndicat qui rassemble et représente les jeunes généralistes (remplaçants, jeunes installés et chefs de clinique), se félicite de la plupart des mesures proposées mais regrette que le conventionnement sélectif soit de nouveau évoqué.**

Un rapport de la Cour des comptes dans l'ensemble pertinent

« *Le rapport de la Cour des comptes paru ce jour est globalement très intéressant.* », se réjouit le Dr. Yannick Schmitt, Vice-Président de ReAGJIR. «

Il aborde beaucoup d'évolutions que nous défendons chez ReAGJIR : le développement de la prévention, l'évolution des modes de rémunération (forfaits, ROSP), le travail pluriprofessionnel, la recertification, l'accès aux soins... Nous trouvons toutes ces propositions très pertinentes et pensons qu'elles peuvent en effet contribuer à améliorer notre système de soins.

»

Le conventionnement sélectif : la fausse bonne idée !

Ce rapport comporte un point noir cependant : le conventionnement sélectif. « *Les Sages abordent le sujet pour réguler la répartition territoriale des professionnels de santé, mais ils oublient que les médecins généralistes ne connaissent pas la même problématique démographique (chute du nombre de médecins généralistes quand celui des autres professionnels de santé augmente). Nous parlons d'environ 1000 médecins généralistes qui partent à la retraite chaque année et qui ne seront pas remplacés. Du coup, il paraît impossible de définir des zones sur-dotées en médecins généralistes aujourd'hui et ça ne va faire que s'aggraver jusqu'en 2025.*

», explique le Dr. Yannick Schmitt. «

L'autre problème c'est qu'ils mettent complètement de côté la dimension symbolique d'une telle mesure : un des seuls avantages du libéral, vécu comme tel par les jeunes, c'est la liberté d'installation. La remettre en cause, même partiellement, est un signal très négatif envoyé aux étudiants qui risquent de fuir vers le salariat ou de fuir la médecine générale, alors même qu'on

souhaiterait qu'ils s'installent davantage. D'ailleurs les pays européens (Belgique, Allemagne...) qui ont mis en place un temps des mesures coercitives ont connu des conséquences désastreuses en termes d'installation. Bref, une fausse bonne idée.

»

A propos de ReAGJIR – www.reagjir.com

ReAGJIR est le Regroupement Autonome des Généralistes Jeunes Installés et Remplaçants en France. Créé en janvier 2008, ce syndicat regroupe et représente les remplaçants en médecine générale, les médecins généralistes installés depuis moins de 5 ans et les chefs de clinique en médecine générale. Fédération de syndicats régionaux, la structure accompagne et défend l'exercice du métier par ces trois types de professionnels et milite pour la construction d'un système de santé à l'image des jeunes généralistes : innovant, collaboratif, humain et solidaire. Régulièrement les Rencontres Nationales de ReAGJIR à Avignon sont l'occasion de rassembler en un même lieu tous les acteurs de santé pour un temps de réflexion, d'entraide (ateliers pratiques), de partage et de convivialité. La [6^{ème} édition](#) se tiendra les 7 et 8 décembre 2017 au Palais des Papes, à Avignon.